

OCMC : CALCUL DE MESURES COMPENSATOIRES

MILIEU N°2 : Formations herbacées

Outil de calcul des mesures compensatoires, Version 7.4 du 27/08/2015

FORMULAIRE A REMPLIR

Superficie directement impactée (m ²) pour ce milieu	62 619 m ²	soit 6,2619 ha
Pourcentage de surface impactée qui sera remobilisée à l'endroit même de l'impact	0 %	
Type de milieu impacté	Formations herbacées	
Permet de proposer pour la réhabilitation d'autres milieux	Oui	
Date de l'impact	Mars 2021	
Date de la réhabilitation	Mars 2023	
Type d'opération cible 1	Recréation de forêt sèche	100% 0,5 nb de plants par m ² 20 nb d'espèces replantées
Type d'opération cible 2	Enrichissement forêt humide	0% 0,3 30
Type d'opération cible 3	Recréation de forêt mésophile	0% 2 20

A. Indicateur de valeur écologique

A1 - Etat de conservation général	Très dégradé	
A2 - Importance pour la connectivité (structurelle / géométrique)	Ne participe pas	
A3 - Organismes de l'écosystème (occurrence du type ou sous-type)	Ubiquiste	
A4.0 > Contribution aux SE, valeur standard.	Nul	
A4.1 > Contribution aux SE, val supplémentaire : Services supplémentaires	Faible	défaut : Faible
A4.2 > Contribution aux SE, val supplémentaire : Services de régulations	Nul	défaut : Faible
A4.3 > Contribution aux SE, val supplémentaire : Services d'approvisionnement	Nul	défaut : Faible
A4.4 > Contribution aux SE, val supplémentaire : Services culturels	Nul	défaut : Nul
A5.1 > Flore invasive	Nul	
A5.2 > Faune invasive	Faible	
A6.1 > Capacité de restauration de l'écosystème sur le même site	Aisée	défaut : Aisée
A6.2 > Capacité de restauration de l'écosystème sur un site distant	Aisée	défaut : Aisée
A7.1 > Tendance pré-existante (sans intervention extérieure)	En reconstitution rapide	
A7.2 > Résilience : capacité de rétablissement spontané après perturbation modérée	Très forte (réécupération rapide)	défaut : Très forte
A8.1.1 > Faune : endémisme	Absence d'espèce endémique	
A8.1.2 > Faune : statut de conservation	Aucune espèce à statut IUCN	
A8.2.1 > Flore : endémisme	Taux relativement modéré	
A8.2.2 > Flore : statut de conservation	Aucune espèce à statut IUCN	
A9 > Pouvoir de conservation des espèces micro-endémiques a/ou IUCN "CR" (faune ou flore)	Sans objet (pas d'espèce CR présent)	
A10 > La zone est dans une ZICO / IBA	Hors IBA	
A11 > Localité jouant un rôle majeur pour la conservation d'une espèce particulière (dont A12. Espèce emblématique / patrimoniale ou à valeur culturelle forte impacté)	Non	

ATTENTION : facteur critique

B. Indicateur d'incidence réglementaire

B1 - Concerné par la réglementation aires protégées	Hors AP et sans effets distants
B2 - Concerné par la réglementation espèces	Non
B3 - Concerné par la réglementation écosystème	EP non-concerné
B4 - Périmètres de protection des eaux	Hors PPE

C. Niveau de perturbation

C1. Intensité	Importante
C2. Reversibilité de l'impact	Définitif
C3. Etendue	Importante 1 < x < 10 ha
C4. Effets distants (échelle géographique)	Immédiat : inférieure à 50m
C5. Etendue relative de la formation végétale impactée par rapport à cette même formation sur le site et non impactée	25% à 49%

RESUME DES RESULTATS

MILIEU N°2 : Formations herbacées

Ratio final	0,06564635	ratio brut de référence : 1
-------------	------------	-----------------------------

Surface	Recréation de forêt sèche	4 111 m ²
	Enrichissement forêt humide	0 m ²
	Recréation de forêt mésophile	0 m ²

TOTAL	4 111 m ²
-------	----------------------

Nombre de facteurs critiques	1 (sur 15 maximum)
Nombre de textes réglementaires concernés	0 (sur 4 maximum)